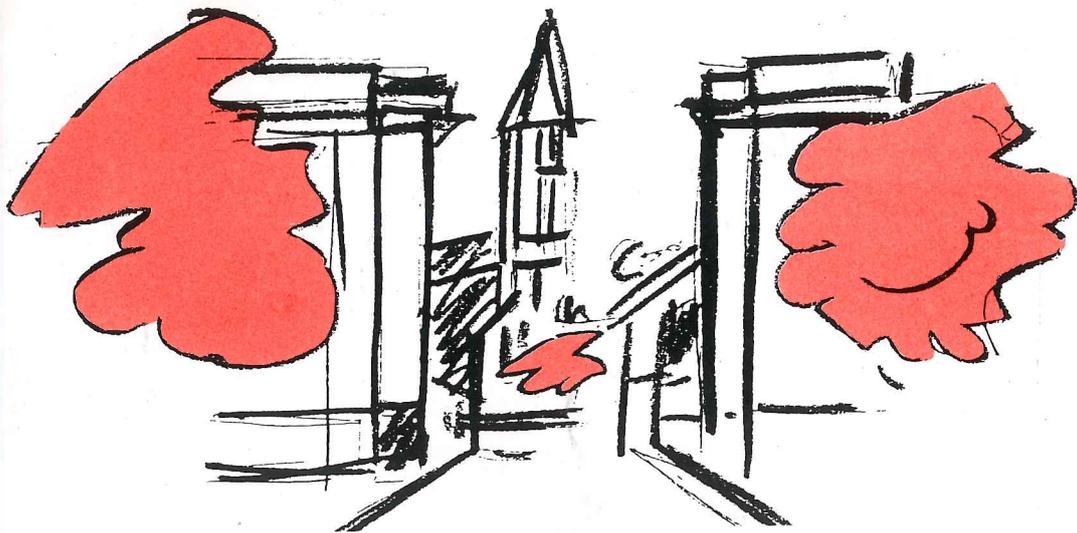


VIVRE A

memecy



Quelle école pour réussir ?



SOMMAIRE

Editorial	1	L'article du mois	8
Courrier des Lecteurs	2	La Scolarité	10
La Vie Associative	3	Le Jardinage	11
La Vie Quotidienne	4	La vie Sportive	12
La Vie Culturelle	6	Adresse Utiles	15
L'Histoire	7	Wanted	18



Carte Bleue revolving

Le "PRET A LA CARTE" : l'autre Carte Bleue
**COMMENT DISPOSER DE
 150 000 F EN PERMANENCE
 DANS SON PORTEFEUILLE**

Profitez de cet avantage avec la Carte Bleue Sofinco. Elle vous permet de réaliser tous vos projets en disposant, à tout instant, d'une réserve de crédit jusqu'à 150.000 F sans changer de banque. Votre réserve est gratuite.

UNE RESERVE DE CREDIT PERMANENTE DE 10.000 A 150.000 F

Chaque remboursement vient la reconstituer. Elle est gratuite : vous ne payez des intérêts que sur les sommes utilisées.

DU CREDIT DANS LE MONDE ENTIER

Avec la Carte Bleue Visa internationale, vous réglez tous vos achats à crédit dans 160 pays. Et vous pouvez même retirer des devises dans les distributeurs automatiques*.

UN FONCTIONNEMENT SIMPLE

Deux moyens d'utilisation :

- 1/une Carte Bleue Sofinco
- 2/des ordres de virement

Plus d'explication à donner ni de questionnaire à remplir :

- Pour 500.000 commerçants vous serez un client payant comptant.
- A tout moment du jour et de la nuit, vous pouvez retirer de l'argent à crédit dans les 14.000 distributeurs automatiques* de billets.

UNE DISCRETION TOTALE

La Carte Bleue Sofinco ne se distingue en rien des autres cartes bleues. Un taux compétitif de 15,42% à 18,96% l'an. Taux effectif global à la date d'édition de ce document, hors assurance, sous réserve d'acceptation de votre dossier.

* Dans les limites fixées par la législation de chaque pays et le Gie Carte Bleue.

Banque Sofinco - SA au capital de 410 000 000
RCS Paris B542 897 522 - Aladin 0632

60 76 35 35
 Demandez votre documentation
 par téléphone code VM01

**RECEVEZ LA DOCUMENTATION COMPLETE
 SUR LE "PRET A LA CARTE"**

A retourner à Banque Sofinco - Mme Boché - Crédit Express - BP 212 - 91007 Evry Cedex

OUI, je veux recevoir gratuitement, sans aucun engagement, une documentation complète sur le "Prêt à la Carte"

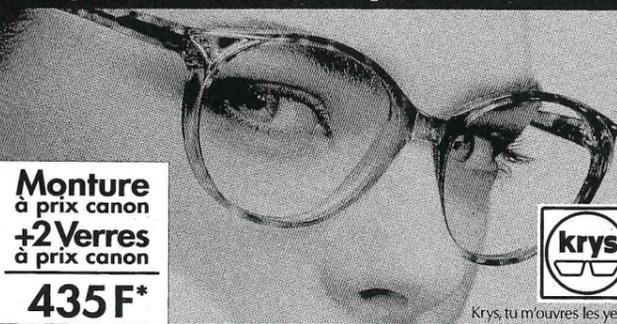
NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Codepostal..... Ville.....

P.S : Cette documentation sera accompagnée d'une demande de "Prêt à la Carte" que je pourrais utiliser si je le souhaite. Premier chèque ou virement le jour de la signature du contrat. Réponse assurée sous 48 heures.

Krys. Ma vue à prix canon.



Monture
à prix canon
+2 Verres
à prix canon
435F*



Krys, tu m'ouvres les yeux.

C. ROBLIN
 CENTRE COMMERCIAL
 PAUL CÉZANNE

47, Boulevard
 Charles-de-Gaulle
 91540 MENECY
 Tél. : 64.57.23.40

OFFRE DE SERVICES

- Jeune fille 16 ans disponible le week-end (soir et journée) pour baby-sitting :
- Céline BANTZ - Tél. : 64 99 68 49

Mary' Laine
 Maryse RENAULT

**Laine - Bouton D'or
 Mercerie
 Lingerie : Neyret
 Triumph**

Centre Commercial
 Parc de Villeroy **MENECY**
 Téléphone : 64 99 67 54

**GARAGE DE
 LA RN 191**

**MONSIEUR
 MASSARD**

69.90.06.90

Fax :
 69.90.04.98

Imaginez la voiture idéale. Imaginez de nouvelles sensations de conduire.



OPEL ASTRA
 Opel. Faites-vous une idée neuve

EDITORIAL

Septembre : la rentrée scolaire, le budget familial déséquilibré par les vacances toujours plus coûteuses que prévu, avec le 3^{ème} tiers et les impôts locaux qui s'annoncent... tout cela, nous le savons, comme les années précédentes, n'a rien d'original et nous n'en parlerons donc pas !

Nous espérons que vous êtes tous revenus en pleine forme, chacun ayant passé les vacances selon son goût et son budget.

Quoi de neuf à Menecy ?

A première vue, des grands travaux : la Place du Marché se termine et il y a du parking dans l'air autour de la piscine. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces travaux.

Les associations sortent de leur torpeur estivale et, comme nous le leur avons proposé, utilisent nos colonnes pour passer leurs messages... en nous donnant les textes la veille du bon à tirer ! Par amitié pour elles, nous avons refait notre copie ! C'est cela aussi "Vivre à Menecy" : une communication amicale sans grands principes ni leçons de morale, ouverte à tous.

Nous souhaitons avec vous poursuivre sur ces bases.

Le Courrier des Lecteurs

QUESTION

Bravo pour votre magazine "Vivre à Menecy" et tout particulièrement votre rubrique "Ma Maison, Mon Jardin" qui me donne goût à redécouvrir mon jardin.

En effet, au début des années 70, nouveau propriétaire d'une maison dans la résidence Verville - Villeroy, j'avais dépensé beaucoup d'énergie à faire pousser le gazon, les arbustes, les haies, massifs de fleurs etc..., en snobant le style "Jardin Potager" qui d'ailleurs était (et l'est toujours je suppose) interdit dans le règlement de l'AFUL.

Je vais bientôt être en retraite, mes enfants sont indépendants et résident tous dans la région, mes arbustes sont devenus des bosquets (qui assombrissent ma maison). Les haies sont devenues géantes, notre maison est confortable... aussi avec mon épouse, nous avons décidé de vivre à Menecy le reste de nos jours (entrecoupés de voyages, si possible).

Je ne sais pas si la vague écologique a préparé le terrain, mais j'ai une forte envie de me créer un petit jardin potager sympa dans un coin discret de mon jardin. Par exemple : entre la haie séparative en thuyas et l'un des pignons de ma maison.

Mon épouse aimerait cueillir, pour notre plaisir, des tomates, des laitues, de l'oseille, des radis, des plantes aromatiques, rhubarbe et pour l'hiver quelques céleris, choux, poireaux, etc... sans traitement chimique.

- Que me conseillez-vous comme surface et orientation ?
- Comment organiser ce jardin pour en tirer le meilleur parti sans que cela ne devienne une contrainte ?
- Doit-on demander une autorisation à l'AFUL dont je dépends ?

Merci de répondre au journal.

COMITÉ DE RÉDACTION
 Directeur de la Publication : Georges Harnois
 Rédacteur en chef : Alain Detilleul
 Michelle Blin, Jean-Claude Caplot,
 Jean-François Cimaroli, Jacqueline Pecout
 Annie Harnois, J.C. Jacques-Oranger
 Jean-Michel Knyszuk, Chantal Languet
 Bernard Rouche, Marie-Ange Viard
 Marie-Jo Hurtado

Association "Vivre à Menecy"
 1, Boulevard de la Verville - 91540 Menecy
 Dépôt à la Commission Paritaire en cours
 Tous droits de reproduction, même partielle, réservés

Bureau de l'Association :
 Président : Jean-Michel Knyszuk
 Vice Président : Michelle Blin
 Secrétaire : Chantal Languet
 Trésorier : J.C. Jacques-Oranger

Les articles rédigés à la machine à écrire, identifiés et signés ainsi que les clichés publicitaires doivent parvenir à l'Association avant le 15 pour paraître dans le numéro du mois suivant. L'Association se réserve le droit de ne pas publier les articles qui ne seraient pas conformes à son éthique (indépendance - apolitisme et esprit amical).

COURRIER DES LECTEURS

■ **MOBILITÉ DES EFFECTIFS SCOLAIRES.**
Réponse à la question posée dans le n° de Juin

Chaque année se pose le problème des effectifs pour les écoles primaires de la commune. Les dernières années, nous avons réussi à ne laisser fermer qu'une classe dans telle ou telle école alors que souvent nous avons risqué deux fermetures ; mais il existe une réalité indéniable, c'est le vieillissement de la population menneçoise et le non-renouvellement, en nombre, des jeunes enfants.

L'école primaire de la Verville a compté jusqu'à 16 classes. Dans une des premières rues du Parc de Villeroy j'ai compté un déficit de 20 enfants primaires par rapport à 75/76 !

Voici un tableau comparatif des effectifs au cours des années :

Année	Primaire	Maternelle
80 / 81	1 318	612
82 / 83	1 236	614
83 / 84	1 085	558
86 / 87	948	543
91 / 92	907	516

Le déficit est moindre en maternelle parce que nous avons des enfants des communes voisines qui n'ont pas de maternelle et payent à Mennecy des "frais d'écologie".

Nombre de classes primaires :

	Ormeteau	Sablère	Jeannotte	Verville	Myrtilles
83 / 84	5	5	9	15	11
91 / 92	5	5	8	11	8

Ce tableau indique bien le vieillissement des quartiers SUD et la natalité moins forte, la Jeannotte baissant moins et le centre ville restant stable mais avec des effectifs de classe un peu moins chargés qu'en 83/84 ; des déménagements ont accru le déficit à la Verville.

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas si la fermeture d'une classe en primaire à la Verville sera maintenue ; il

faut 276 élèves et il y en a 270 inscrits à ce jour.

D'autre part, le périmètre scolaire, qui datait de 1977, a été revu cette année car il ne comprenait pas un certain nombre de rues nouvelles, ce qui prêtait à litige et confusion. Le nouveau périmètre a été réalisé dans un souci premier de proximité de l'école par rapport au domicile ou par la facilité des voies d'accès - l'axe N 191 route de Chevannes par exemple a délimité le périmètre Verville ; auparavant toute la rue Champoreux proche de la Verville devait aller à la Sablière.

A ce périmètre fixé, certaines familles demandent des dérogations, principalement pour des raisons de garde ou nourrice. Ces dérogations sont examinées en premier par le Maire et le Maire-Adjoint des Affaires Scolaires et discutées ensuite et arrêtées dans une réunion commune avec tous les directeurs et directrices d'écoles. Après avoir examiné les quelques 50 dérogations demandées cette année, nous nous sommes aperçus qu'il y avait un rééquilibrage naturel (+1 -1) pour chaque école.

Il est exact également que nous essayons de conserver les écoles du centre ville (jamais au détriment des autres) car une classe fermée dans une structure de 5 fait un rapport de 1/5ème et implique 4 classes surchargées à deux niveaux.

Comme il est dit dans l'article sur la réforme, le centre ville ne comporte qu'une classe maternelle pour 2x5 classes primaires, les jeunes enfants du centre ville étant répartis dans d'autres écoles maternelles.

Monsieur le Maire et l'inspection primaire se penchent sur ce problème : ouvrir 1 ou 2 classes maternelles à la Sablière - jumeler les 2 écoles Sablière - Ormeteau pour plus de souplesse. Niveau petits - moyens - grands ? Décision pour 93/94. Je crois qu'il faut souligner cependant que la commune fait tout ce qui est en son pouvoir pour que l'enseignement primaire et maternelle ait les meilleures chances de réussite.

Michelle BLIN

RESTAURANT

La
cuisine
à
Maman

CADRE AGREABLE

Ouvert du Lundi au
Samedi
MIDI et SOIR

Plat du jour
carte

SALLE VOUTÉE
Pouvant accueillir
15 à 20 personnes
SUR RÉSERVATION
CHOIX DU MENU

Tél. : 69.90.08.97
3, rue du Général Leclerc
91540 MENNECY

24 SOUS
HEURES
DEPANNAGE
TELE - VIDEO



3, rue Blanchard
91610 Ballancourt
64.93.20.49



Le Relais
de Villeroy

M. et Mme Jean-Pierre Villenave
vous réservent un accueil cha-
leureux.

Des spécialités du Sud-Ouest
préparées par le chef : foie gras,
terrine, magret ou confit de canard...

9, rue de la Croix Boissée,
91540 Mennecy
Tél.: 64 57 00 50

Midi et Soir sauf dimanche - Formule à 75 F
Fermé dimanche soir et lundi
Titres restaurant acceptés

TOUTES ASSURANCES

PARTICULIERS
ENTREPRISES
PLACEMENTS

Messieurs GUEUDET
et DUCHEMIN
AGENTS GENERAUX U.A.P.

9, rue du Puits Massé - B.P. 16
91541 MENNECY Cedex
Téléphone : (1) 64.57.24.24
Télécopie : (1) 64.57.17.81

LA VIE ASSOCIATIVE



Pour tous renseignements :
SCOUTS DE FRANCE
Groupe Saint-Pierre
Jean-Michel HENTGEN
74, rue des Mûres - MENNECY
Tél. : 64 99 84 87

■ LA VIE ET LA JOIE AU CATHÉCHISME

Il se passe des choses au "caté"... Les enfants y viennent joyeux et heureux d'être ensemble pour découvrir JESUS et son message.

Le catéchisme se déroule en trois temps, pour chaque période de 3 ou 4 semaines :

- un temps de réunion en petits groupes, dans le quartier autant que possible,
- un temps de recherche personnelle, en famille de préférence,
- un temps de mise en commun - tous ensemble - où l'on partage et célèbre ce que l'on a découvert antérieurement.

Les inscriptions ont lieu du 9 au 30 septembre, le mercredi et samedi, de 10 à 12h, au presbytère, 20 place de la Mairie.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, même pour leur cheminement de foi. Nous souhaitons vivement "que vous soyez avec eux", de votre mieux.

Nous souhaitons aussi qu'un assez grand nombre de parents assurent un plus, en acceptant de "conduire" un petit groupe, ne serait-ce que pour que votre enfant n'ait pas sa réunion de groupe trop loin de chez lui !

Vous pourrez ainsi, de plus, partager leurs découvertes et leurs joies.

L'équipe des catéchistes
et votre prêtre : André LEBAS

NB : doivent s'inscrire les enfants entrant en CE2 ou non encore inscrits à Mennecy.

La nouvelle année des SCOUTS DE FRANCE de Mennecy s'ouvrira le samedi 19 septembre 1992 à 14 h 30 au local scout face à la gendarmerie, Avenue de Villeroy.

Nous serons heureux d'accueillir les enfants et les parents désireux de s'informer ou de s'inscrire à notre mouvement :

Les SCOUTS DE FRANCE : Association catholique de scoutisme, fondée en 1920.

Cette réunion de rentrée sera l'occasion d'évoquer les camps de cet été :

- pour les louveteaux de 8 à 11 ans, chemises jaunes, 9 jours à Beaurepaire en Bresse (Saône et Loire), où ils ont découvert par le jeu, la nature et les lois de la vie.

- pour les scouts de 12 à 15 ans, chemises bleues, 17 jours à la Roche sur Foron, par leurs R.E.D. (randonnée, exploration, découverte) la Haute Savoie leur a délivré ses secrets.

- pour les pionniers de 16 à 18 ans, en rouge, 20 jours partagés entre le service des malades à Lourdes et la découverte des Pyrénées.

Nous serons heureux d'accueillir, aussi, de jeunes adultes, célibataires ou mariés désireux d'offrir de leur temps à l'épanouissement des jeunes, par le scoutisme. Des équipes dynamiques de garçons n'attendent que vous, pour qu'ensemble vous réalisiez leurs entreprises...

■ FACTEUR, MON COURRIER S'IL VOUS PLAÎT

Aujourd'hui, même s'il continue de rendre mille services, notre facteur nous paraît plus lointain. Le téléphone a remplacé la lettre de la famille et l'essentiel du courrier est devenu commercial.

Mennecy, cible privilégiée des annonceurs de tout poil, vit l'invasion de ses boîtes aux lettres par la publicité. Quelles en sont les conséquences pour votre facteur ? Comment pouvons-nous faciliter son travail ?

Pour essayer de le savoir, VIVRE A MENNECY a accompagné M. Rivière, facteur à Mennecy depuis près de 15 ans tout au long de sa journée.

La distribution du courrier à Mennecy.

Entre 10 à 12000 objets parviennent chaque jour au bureau de MENNECY qui dessert également les communes voisines d'Echarcon, Ormoy et Fontenay le Vicomte.

La distribution du courrier y est assurée par 14 facteurs. Deux d'entre eux assurent plus spécialement la distribution des paquets, les 12 autres distribuent le courrier lettres.

La plupart, "Rouleurs" (remplaçants) mis à part, sont des habitués de leur quartier. Ici le turn over du personnel n'est pas régulier : 4 départs ces six derniers mois succédant à près de 2 ans sans mouvement de personnel. Il y a donc une certaine stabilité du personnel dans le bureau.

La journée d'un facteur.

5 H 45 : Deux facteurs déchargent sacs et conteneurs de courrier. L'ouverture des sacs commence, le courrier est mis à la disposition des facteurs pour le tri par quartiers.

6 H 30 : Tous les facteurs sont en piste. Le courrier est d'abord trié par tournées. La cadence est de 250 à 300 lettres au 1/4 d'heure selon la qualité de l'adressage et l'expérience de chacun. Du travail de pro !

7 H 00 : Arrivée des ambulants (Courrier trié la nuit dans les trains postaux) et des quotidiens parisiens.

7 H 30 : M. RIVIERE a récupéré tout le courrier de son quartier. Il le trie d'abord par rues dans l'ordre déterminé par son bulletin d'itinéraire.

Après le "coupage" vient le "piquage". Le courrier de chaque case est classé par numéros pairs ou impairs dans l'ordre où il va être distribué. Il isole également le courrier non distribuable ou dont la réexpédition a été demandée. Le tri est un parcours semé d'embûches ! Ainsi, la dénumérotation des rues produit d'étranges phénomènes : une même per-



sonne reçoit son courrier à 2 adresses différentes. Dans ce cas, le travail avec la liste alphabétique s'impose.

Une fois trié, une partie du courrier est expédiée aux dépôts relais, par l'un des 2 facteurs chargés de la distribution des colis (la première distribution de colis ayant déjà eu lieu à 8 H). L'augmentation continue du volume et du poids du courrier pose depuis longtemps un problème de charge. Au niveau national, le nombre d'objets confiés à LA POSTE a augmenté de près de 5 % entre 90 et 91, le courrier publicitaire représentant 50 % de la distribution. Un facteur qui distribue environ 75 Kg de courrier par jour dispose d'un ou deux dépôts relais.



9 H 30 : Le tri est terminé. Le facteur, prêt à partir, enfourche son vélo, sa mobylette ou sa moto. C'est le cas de M. RIVIERE. Nous voilà partis : direction la rue du Bois Chapet.

La distribution s'y fait en "tricotant", jargon de facteur désignant la distribution simultanée des deux côtés de la rue. Nous voilà déjà rue Jean Jaures. Au n° 43 un monsieur vient chercher son courrier, manifestement surpris de le voir escorté !



10 H 00 : Résidence du Bois Chapet. Ici, le mauvais adressage bat son plein ! Il représente 30 % du courrier. L'absence de numéro de bâtiment signifie :

- Perte de temps lors du tri.
- Risques d'erreur.
- Retard dans la distribution.

Le facteur remplaçant travaille liste en main.



Le courrier de la résidence distribué, notre facteur relève le courrier de l'une des deux boîtes se trouvant sur sa tournée.

Les commerçants du Bel Air sont manifestement ravis de voir M. RIVIERE.

Nous continuons : Rues Canoville, Jean Jaures, du Bas Clos Renault ... et arrivée au dépôt.

11 H 20 : Nous attaquons la rue Nouvelle. Deux immenses bergers alle-



mands attendent le facteur au tournant. Les chiens : la bête noire des facteurs. Une étude, menée conjointement avec EDF qui rencontre les mêmes problèmes de morsure d'agents, révèle que les chiens seraient moins sensibles à l'uniforme ou au bruit de la moto qu'aux odeurs des autres chiens, transportées par le facteur. M. RIVIERE ne serait plus, aux yeux du berger allemand, qu'une meute de chiens qui envahit son territoire.

11 H 45 : Rue du Petit Mennecy, autre problème : Le Manoir des Anglais frappé lui aussi de plein fouet par le mauvais adressage. La méthode consiste à regarder une à une les cinquante boîtes aux lettres de la

■ DEFENSE D'AFFICHER

A Mennecy, un panneau publicitaire sur deux est en infraction vis à vis de la nouvelle réglementation sur la publicité mise en place dans la commune depuis Mai 1991.

A cette date, les particuliers propriétaires des panneaux avaient 2 ans pour se mettre en conformité, ne serait-ce que pour honorer les contrats en cours. Or, nous constatons un renouvellement d'annonceurs voire même la création de nouveaux panneaux dans des secteurs sensibles tels que la RN 191.

Par ailleurs les affichages lumineux prohibés par la nouvelle réglementation, continuent de mettre en danger les piétons et les automobilistes.

Au carrefour de l'Europe le bandeau à défilement lumineux installé avant le rond-point se trouve en double infraction. Nous espérons que la police municipale interviendra avant qu'un accident grave ne vienne encore faire parler de ce carrefour très fréquenté.

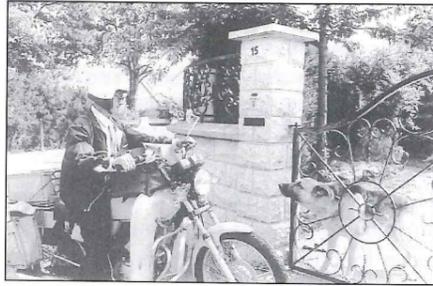
Les propriétaires de terrains tirant bénéfice de cette pollution visuelle devront se plier à cette réglementation au plus tard en Avril 93 ; aussi nous en rappelons le principe sur Mennecy.

Trois zones de publicité restreintes ont

résidence, dans l'espoir d'y trouver quelques noms. Pauvres intérimaires (notre ami Rivière s'étant résigné) !

12 H 30 : Retour à LA POSTE : Dépôt du courrier relevé en cours de tournée.

Rédaction des comptes (Recommandés ou



mandats distribués ou non)

Envoi des objets non distribuables ou dont le destinataire a demandé la réexpédition.

Vous avez eu un petit aperçu des difficultés rencontrées par votre facteur. Beaucoup d'entre elles peuvent être facilement résolues :

été établies sur un plan (à votre disposition) :

- ZPR n°1 - Concerne la Croix-Champêtre, les rues résidentielles, le centre-ville de Mennecy et le Parc de Villeroy où pratiquement toute publicité est interdite y compris le mobilier urbain (sauf s'il s'agit d'information d'intérêt municipal ou régional).

- ZPR n°2 - Concerne les voies de circulation principales telles que la RN 191, l'Avenue de Villeroy, la route de Chevannes avec retour sur le futur boulevard urbain, quelques voies secondaires et les centres commerciaux.

Les panneaux routiers y sont interdits, les panneaux muraux limités à 4 m², pas plus d'un panneau par mur et par propriété.

Le mobilier urbain y est autorisé jusqu'à 2 m² par simple ou double face.

- ZPR n°3 - Ne concerne que la future déviation du CD 153, la RN 191 d'Ormoy jusqu'à la résidence des Acacias et l'avenue Darblay jusqu'à la gare.

Dans cette zone, les panneaux jusqu'à 12 m² y sont autorisés à condition que les parcelles de terrains soient supérieures à 2.500 m².

Les panneaux muraux y sont autorisés jusqu'à 12 m² mais ne devront pas

- Mettez vos chiens en liberté surveillée.

- Mettez les noms de tous les occupants de l'habitation sur votre boîte aux lettres.

- DONNEZ UNE ADRESSE EXACTE ET COMPLETE. Dans certains quartiers près de 30 % du courrier est mal adressé. Dans les résidences, le n° de bâtiment est oublié.

- Remplacez votre vieille boîte trop petite ou la fente dans la porte par une boîte normalisée. Le facteur y déposera une revue sans l'abîmer, un petit paquet que vous n'aurez plus à aller chercher au bureau de poste. Le courrier qui dépasse ne se mouillera plus, ne signalera plus votre absence à d'éventuels cambrioleurs.

En un mot, facilitez le travail de notre facteur. Non seulement vous lui ferez plaisir mais il pourra vous rendre un service de meilleure qualité.



dépasser 1/3 de la surface du mur. Le mobilier urbain autorisé jusqu'à 12 m² par face.

Obligations communes aux ZPR : les enseignes sont soumises dans tous les cas à l'autorisation du Maire. les enseignes à défilement lumineux et clignotantes sont interdites sur le territoire de la commune.

suppression des fléchages et panneaux sauvages au profit d'une signalétique municipale cohérente.

La mise en place de ce règlement se fera, nous l'espérons, sans douleur sachant que les afficheurs sérieux préféreront privilégier la qualité de leur panneaux à l'anarchie actuelle. Quant aux propriétaires de terrains loueurs d'emplacements publicitaires, ils devront se faire une raison, "cadre de vie" et "ville propre" obligent.

■ EXPOSITION DU PEINTRE HENRY JONAS

Les œuvres du peintre Henry JONAS seront exposées à l'Orangerie du 10 au 18 Octobre prochain.

Ces œuvres, au couteau, aux couleurs



vives, sont de merveilleuses marines comme le port de Sauzon à Belle-Ile-en-mer, le port de Saint-Jean de Luz ou Saint-Pierre dans le Finistère, des paysages chaleureux comme en Provence, le Revest ou les Baux Rouges, l'Auvézère en Périgord et de magnifiques bouquets de fleurs.

Par son exceptionnelle technique, l'artiste qu'est Henry JONAS nous fait partager sa vision de peintre et de poète.

PROGRAMME DES REUNIONS DE MENNECY ET SON HISTOIRE

à 20h30 à la salle polyvalente
7, rue de l'Arcade

Mardi 13 Octobre 1992
Réunion de rentrée - Biographie d'un maire de Mennechy

Mardi 17 Novembre 1992
"D'un tampon à la locomotive, le C.G.B. Corbeil-Milly"
par le docteur Gérard Jusseaume

Mardi 12 Janvier 1993
Assemblée générale annuelle

Mardi 9 Février 1993
Les conservateurs du Musée des Vieux Métiers de Bouray-sur-Juine
présentent des outils d'autrefois.

Mardi 16 Mars 1993
"Les derniers maréchaux-ferrants menneçois"
par Thérèse Caulier et René Combat

Mardi 13 Avril 1993
Histoire de la rue de l'Arcade : "Avant"
par Nicole Duchon

Mardi 18 Mai 1993
Histoire de la rue de l'Arcade : "Après"
par Pierre Blanchot

COMMISSION CULTURELLE MUNICIPALE - L'ASSOCIATION PAUL CEZANNE

propose

d'améliorer vos connaissances en : Anglais - Allemand - Espagnol - Italien - Histoire de l'Art
d'initier à l'anglais les enfants de 5 à 11 ans

Vous trouverez toutes informations complémentaires auprès du secrétariat :
Espace Culturel : 7, avenue de Villeroy - 91540 MENNECY - Tél. : 69 90 00 37

■ L'ECOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE

L'école de Musique, de Danse et d'Art Dramatique de Mennechy, regroupe actuellement 850 élèves autour de 33 professeurs. On y enseigne un très grand nombre de disciplines.

Que vous soyez intéressé par la musique sous toutes ses formes, la danse ou le théâtre, vous trouverez la formation souhaitée.

Parmi les disciplines enseignées, notons l'enseignement :

- de divers instruments tels que le violon, l'alto, la trompette, la harpe, l'accordéon, la batterie, la guitare, le piano...

- du chant au travers d'une chorale pour adultes et pour enfants,

- de la danse - classique, moderne, jazz - et du mime, ainsi que des cours de Yoga ... sans oublier les petits qui disposent d'un jardin musical.

Pour toutes informations complémentaires, la Direction et le Secrétariat sont à votre disposition au 69 90 07 52 à l'Orangerie.

Rappelons que les inscriptions pour la prochaine rentrée ont déjà commencé.

■ LES ARTISTES DE NOTRE REGION

Comme chaque année, l'Association "LES ARTISTES DE NOTRE REGION" organise un Salon sur la peinture et la sculpture du 31 Octobre au 15 Novembre.

Ce salon se déroulera à l'Orangerie et aura le plaisir d'accueillir cette année le comédien JEAN-PAUL TRIBOUT.

Comédien, auteur, metteur en scène, Jean-Paul TRIBOUT, qui a notamment participé à diverses expositions parisiennes, présentera ses gravures.

■ LE CLUB DE BRIDGE

Il sera heureux de vous accueillir dans ses locaux de l'Orangerie 1, dans le Parc de Villeroy, à partir du 7 septembre 1992.

Les horaires et les activités correspondantes sont les suivants :

Lundi de 13h30 à 18h30 Tournois
Jeudi de 14h00 à 18h00 Parties libres
Vendredi de 20h15 à 24h00 Tournois

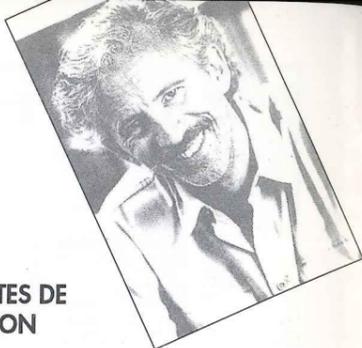
L'école de bridge reprendra les cours début octobre.

Pour tous renseignements, contactez :
Mme LANSU au 64 99 62 80
ou
Mme BOUCHERY au 64 99 60 74

ou encore mieux, venez au club où nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

A bientôt de vous voir,

Le Président du Club
Jean-Paul GIGNON



■ LA CHASSE AUTREFOIS DANS LE DUCHE DE VILLEROY - (suite) Témoignages

Le Père la musique, avec qui nous avons fait connaissance dans le numéro précédent, est un personnage dont la sincérité paraît absolue, mais ce n'est qu'un témoin. Pour cerner au plus près la vérité, consultons d'autres sources.

Voici ce que dit l'almanach de la ville de Corbeil de l'année 1789 : « Grâce à la surveillance de la capitainerie de Corbeil (il s'agit de la capitainerie des chasses), le gibier pullulait, les perdrix venaient nicher sur les bords ou dans les îles de la rivière, les martin-pêcheurs et les chevaliers au cri aigu rasaient la surface de l'eau où plongaient les grèbes, les poules d'eau et les canards de toutes espèces, pendant que les cerfs et les chevreuils venaient se désaltérer entre les roseaux. »

Qu'en était-il à Mennechy ?

Voici ce que rapporte le cahier de doléances des habitants, rédigé peu avant la Révolution :

« Les habitants de la paroisse de Mennechy (...) après avoir demandé, en outre, qu'il plaise aux Etats généraux de statuer sur la nécessité de conserver aux cultivateurs le

fruit de leur travaux et leurs récoltes, en faisant détruire toutes les remises plantées en bois et servant de retraite au gibier, ainsi que la destruction des lapins et autres gibiers destructeurs des récoltes, requiert encore l'assemblée qu'il soit permis à tous les cultivateurs et propriétaires d'extirper les mauvaises herbes de leurs champs dans tous les temps qu'ils le jugeront à propos, sans qu'il soit nécessaire d'attendre les délais fixés par certaine ordonnance qui met des entraves aux droits de la propriété. »

L'ordonnance en question devait être publiée chaque année, en fonction des dates de nidification et des naissances des gibiers à poil, quel que soit l'état d'avancement des récoltes.

Quant aux remises qu'on souhaite pouvoir détruire, nous allons voir maintenant leur importance sur le sol de Mennechy.

Le plan-terrier de 1751 est très parlant à ce sujet. Nous en donnons ci-dessous une reproduction partielle et simplifiée. Les remises de chasse ont été encrées en noir pour faciliter le repérage. Ces remises sont des espaces boisés, d'une surface généralement inférieure à un demi-arpent, où le gibier peut se « remettre » s'il a été dérangé.



Légende du plan : 1 remise du Buisson-Houdard, 2 Remise du Sault-Saint-Jacques, 3 remise de la Mare-du-Sault-Saint-Jacques, 4 remise de la Plaine, 5 remise du Mauvrin, 6 remise de la Tour-Giroux, 7 remise de la Justice, 8 remise du Roussel, 9 remise de la garde, 10 remise des Vingt-Arpen, 11 remise de la Nouzolle, 12 remise du Tertre -Saint-Denis, 13 remise du Bois Notre-Dame, 14 remise du Château-Renard, 15 remise de la Verville, 16 remise des Grenouillères, 17 remise Procheles -25-Arpen.

Un numéro a été attribué à chaque remise et l'on trouvera, dans la légende, le nom de chacune des remises. Un certain nombre subsistent encore aujourd'hui, dont la plus grande, la Garde, où était logé l'un des garde-chasse, appelé à l'époque garde des plaisirs de monseigneur le duc de Villeroy.

Dans le secteur représenté sur le plan, on compte 17 remises. Nous n'avons pas compté le bois Notre-Dame, qui semble tenir lieu de « communaux » aux habitants de Mennechy et n'est donc pas véritablement une remise. La surface de ce secteur étant de 640 hectares (chemins, village et remises inclus) on a donc une remise pour 38 hectares environ, soit un carré d'un peu plus de 600 m de côté.

Dans les archives de la justice de Villeroy, on trouve une requête des fermiers de Chevannes, La Verville, Ormoy, Fontenay-le-Vicomte, Boulineau, Malvoisine, Les Moncelets, Noisement, Villabé et de la petite ferme de Mennechy. Ce sont là les fermiers qui exploitent les fermes du duc de Villeroy. Dans cet acte des 13 et 15 avril 1744, les

requérants expliquent « que la grande quantité de gibiers à poil qui se répandent journellement sur leurs terres ensemencées, ruine et mange leurs blés à mesure qu'ils croissent et qui cause non seulement un grand dommage pour la présente année mais les exposerait pour l'avenir au danger de ne faire que les médiocres récoltes s'il n'était remédié à des suites aussi fâcheuses et demandant qu'une visite soit faite. »

La visite est faite un peu plus tard par des experts acceptés par les deux parties. Dans le procès-verbal de visite qu'ils dressent les 30 juin et 7 juillet suivants, ils estiment « le dommage souffert par les fermiers dans leurs grains en la présente année 1744 par le gibier à poil à la somme de 3 032 livres. »

C'est là une somme très importante. Grosso modo, c'est équivalent au loyer annuel de 4 à 5 grosses fermes ducales, ou encore au prix de 10 très bons chevaux de labour ou encore à 10 ans des revenus d'un ouvrier.

En 1756, un compromis intervient entre le duc de Villeroy et Blanchard de Guénégaud, seigneur de Bois Marsas à Chevannes.

Celui-ci se plaint des dégâts commis par les lapins qui font souffrir à certaines de ses terres « des dommages considérables ». Le duc finit par indemniser Blanchard par une cession de terre.

Dans les deux cas, les plaignants sont des personnages ayant un certain poids social ; les fermiers du duc ont éprouvé le besoin de se grouper. Il est évident que les habitants de rang plus modeste subissent des dommages analogues qui semblent dus, d'ailleurs, à la non-chasse plus qu'à la chasse. Si on ne trouve pas trace de leurs plaintes, c'est que la justice est dispendieuse, lente et incertaine.

On imagine la somme de contraintes que cet état de choses entraîne chez de nombreux Menneçois. C'est une accumulation de rancœurs qui constitue une véritable bombe psychologique avide de son étincelle. Secondairement, mais bien réellement, la chasse va contribuer à l'explosion de 1789. (à suivre...)

Pierre Blanchot
de l'association Mennechy et son histoire.



QUELLE ECOLE POUR REUSSIR ?

LA REFORME JOSPIN EN PRIMAIRE ET MATERNELLE

Cette réforme, en théorie, applicable dès Janvier 1992 en est encore à ses balbutiements. Si quelques écoles sont parties à fond, la plupart freinent la mise en place ou y sont hostiles.

Nous allons essayer d'y voir plus clair dans les textes très imprécis qui ont été communiqués et d'apprécier les côtés positifs et les côtés néfastes.

Le but est de mieux prendre en compte la diversité des élèves afin d'améliorer les performances de chacun, ce qui revient à offrir une pédagogie individuelle.

Ce but est souhaitable, louable en soi, mais dans notre système éducatif actuel, il manque complètement de pragmatisme.

La réforme s'appuie sur quelques principes :

- Assurer une plus grande souplesse dans les itinéraires d'apprentissage des élèves.
- Offrir une meilleure continuité au sein de l'école et une plus grande cohérence dans les enseignements proposés.
- Accorder une plus grande autonomie aux équipes pédagogiques.

Pour ce faire de nouvelles dispositions ont été prises :

- Assouplissement dans la gestion horaire consacrée aux enseignants par groupe de discipline.
- Evaluation des compétences à acquérir au cours de chaque cycle.
- Création de conseil des cycles.

Examinons la situation présente et ce que, en clair, la réforme changerait. Actuellement, l'école maternelle est divisée en trois sections : petits, moyens, grands et l'école primaire comprend : CP, CE1, CE2, CM1, CM2. Avec la réforme, en maternelle petits et moyens forment le cycle des apprentissages du 1er cycle).

Un 2ème cycle : les grands "maternelle" selon leurs compétences, leur aptitude, leur maturité suivront le 1er ou 2ème cycle. Le CP, CE1 est le cycle des apprentissages fondamentaux.

Le 3ème cycle comprend CE2, CM1, CM2 ; c'est le cycle des approfondissements.

Dans chaque école et groupement d'écoles seront constitués différents conseils des maîtres du cycle, présidés par un enseignant. Le directeur ou la directrice assurera la coordination entre les différents cycles.

A l'intérieur de chaque cycle, les enfants pourront "naviguer" d'un niveau à l'autre. Ainsi, un enfant du niveau actuel CM1 pourra faire des mathématiques en CM2 (actuel) s'il est fort et du français en CE2 (actuel) s'il est faible, tout en restant à son niveau normal pour d'autres matières. Cela pourra varier également en cours d'année.

Les conseils de cycle évalueront les acquis des élèves et décideront des passages ou des allongements des cycles (le mot redoublement ne doit plus exister).

Cette réforme, si son intention part de bons sentiments est d'application utopique.

Aucun moyen, financier, en personnel, ou en locaux n'est prévu ; ce qui pourrait être possible avec de petits effectifs est difficilement gérable avec 25, 30 élèves ou plus.

L'enfant, qui actuellement dans notre société perd de plus en plus de point d'appui et de repères (moraux, familiaux) se verra balloter d'un groupe à un autre ; les meilleurs s'en sortiront mais les plus faibles, rassurés par le manque de stimulation de leurs camarades, risquent de s'endormir dans la médiocrité.

De plus cette gymnastique demanderait des maîtres qualifiés et hautement expérimentés.

Quand on connaît la crise de recrutement (140 auxiliaires recrutés depuis la rentrée 1991, envoyés dans les classes pratiquement sans formation et payés 5.400 F net par mois), on voit mal ce que pourra faire un enseignant débutant, tout licencié qu'il soit, formé dans I.U.F.M. en 2 ans, parachuté dans ce système.

Actuellement, dans l'Essonne, 525 instituteurs enseignent sans formation professionnelle préalable.

Il faudrait également un nombre d'heures de concertation hors temps scolaire, ce qui représenteront un coût financier important (1h/semaine par instituteur sur l'ensemble de la France = X heures supplémentaires !).

Une série d'épais documents a été envoyée à chaque instituteur afin d'expliquer la mise en place de cette nouvelle réforme.

Y figurent également trois modèles du futur dossier scolaire pour chaque cycle : ces dossiers, sous forme de questions, doivent être remplis par les instituteurs 5 fois par an pour chaque élève ; il y a entre 5 et 7 pages soit à peu près 130 appréciations à rédiger à chaque fois.

Là encore sur quel temps l'enseignant prendra-t-il pour rédiger cela et la majorité des parents seront-ils à même d'apprécier le niveau scolaire et le travail de leur enfant avant de signer le dossier.

La grande majorité des Directeurs ou des Directrices d'écoles de l'Essonne non déchargés de classe sont dans l'incapacité, par manque de temps, d'assurer l'élaboration des projets, les coordinations, les différentes concertations nécessaires à la mise en place de la réforme.

Mais il reste un côté inquiétant et pervers de ce système. Il risque, à plus ou moins long terme, d'entraîner la mort de l'école maternelle.

Dans notre système éducatif, l'école maternelle est ce dont nous pouvons être les plus fiers (voir article dans le n°21).

Si la grande maternelle entre dans le cycle CP-CE1, cycle des apprentissages, que vont devenir les petits et les grands ?

Coupées des plus grands, ces deux classes où se fait l'éveil de la personnalité de l'enfant, risquent de se transformer en garderie - non plus en école.

Etant donné le manque de maîtres, l'Education Nationale récupérerait les enseignants de maternelle pour les deux autres cycles !!!

Voyons les difficultés au plan local.

Il existe trois groupes scolaires Maternelles Primaires JEAN-NOTTE - VERVILLE - MYRTILLES - deux écoles Primaires seules ORMETEAU - SABLIERE - une maternelle seule CLOS RENAULT.

Les enfants de maternelle sont dispersés sur toute la commune, soit pour des raisons de nourrice et de garde, soit comme au centre-ville où la classe enfantine n'a pas la capacité d'accueil pour tous les enfants qui vont ensuite à

l'ORMETEAU-SABLIERE. Quelle concertation et entre qui ?

Il est très rare d'avoir des classes idéales (petits, moyens, grands). Dans une classe maternelle de grands et moyens, l'institutrice sera écartelée entre deux cycles, vers les maternelles pour les moyens, vers les primaires pour les grands.

Comment sur le plan pratique résoudre tous ces problèmes ?

Pas de personnel supplémentaire, pas de moyens financiers. Il faut rappeler qu'il en fût de même récemment :

1 - **Pour les projets d'écoles** : obligatoires, fondés sur la bonne volonté des enseignants mais en pratique, pour être valables ces projets demandent la présence d'intervenants extérieurs : musiciens, écrivains, etc... payés par les communes ; ces projets sont inscrits au BS 91 et BP 92 pour la somme de 90.000 F répartis sur toutes les écoles.

2 - **Pour l'initiation aux langues étrangères** : "PASSEPORT POUR L'EUROPE". L'Education Nationale impose des normes, des horaires minimum :

1 séquence par semaine en 90-91

2 séquences par semaine en 91-92 en CM2, peut-être en CM1 l'an prochain, mais ne s'implique que très peu sur le plan financier. La Commune et le Département prennent en charge la majeure partie.

3 - **Pour l'opération "REUSSITE SCOLAIRE"** (soutien) assuré le plus souvent par des enseignants volontaires, hors temps scolaire, financée par le Conseil Général de l'Essonne et la Commune mais contrôlée par l'Education Nationale.

Michelle BLIN

■ LES SABLES BLANCS pour la JEANNOTTE

Ça y est ! Il est 22h30 le 17 mai et pour quatre classes du groupe scolaire de la Jeannotte, l'heure tant attendue du départ en classe de mer à Plobannalec dans le Finistère est enfin arrivée.

Après une première nuit passée dans le car, les enfants ont trouvé un centre accueillant dans un grand parc, à quelques minutes de la plage des "Sables Blancs" d'un côté, où ils ont pu jouer, se baigner et pique-niquer et, de l'autre côté, des rochers couverts d'algues où ils ont fait la découverte de la pêche aux crabes et aux crevettes et du mystère des marées.



Le temps superbe a permis la réalisation de tous les projets préparés par les insti-



tutrices tout au long de l'année scolaire : les visites de Pont l'Abbé, son marché et son musée Bigouden, le phare d'Eckmühl et la criée du Guilvinec, la soirée animée par un conteur breton qui a évoqué les légendes et réalités des villes englouties, des bateaux échoués et des pirates, ainsi que la soirée musicale présentée par deux sonneurs qui ont initié les enfants aux sons du biniou et de la bombarde.

Tous les enfants qui ont participé à ce voyage sont revenus ravis de l'expérience vécue.

Les parents et les accompagnatrices (des mamans volontaires) remercient Mme Planchon (Grande Section Maternelle), Mmes Guillot et Le Coz (CP) et Mme Ferrand (Classe de perfectionnement) d'avoir si bien réussi leur projet.

Etablissement :

Institut André Malraux- Ecole Secondaire d'Etudes Dirigées (collège et lycée) .

Adresse : 88 rue de la Division Leclerc 91160 Saulx les Chartreux - 69 34 46 61

Définition :

établissement privé d'enseignement secondaire et technique .

externat et demi pension .

Enseignement délivré et Examens préparés :

Bac technologique Gestion pédagogie individualisée avec rattrapage par petits groupes pour remise à niveau si l'élève ne suit pas .

Conditions d'Admission :

la vocation de l'établissement est l'accueil d'enfants en échec scolaire

TARIFS : non communiqués

Etablissement :

Collège et lycée privés de l'île de France Adresse : rue du Baron de Nivière

91140 Villebon sur Yvette - 60 10 16 46

Définition :

établissement catholique (tutelle de la mission fondée par St Vincent de Paul) sous contrat d'association recevant les boursiers - 450 élèves par classe de 22 à 26 .

Externat - Demi-pension et Internat .

Enseignement délivré et Examens préparés :

Brevet des collèges et Bacs généraux A1 A2 A3 B C D

Langues :

Anglais , Allemand , Espagnol , Grec , Latin . options : Informatique , Arts plastiques .

Conditions d'Admission :

- présentation de l'établissement et de ses projets éducatifs et pédagogiques ,
- présentation de l'élève (résultats , aptitudes , motivations)

L'admission est décidée en fonction du dossier scolaire , des places disponibles et de la décision du Conseil de classe .

■ L'ORIENTATION ?

Quelle école choisir. Tout parent et tout " jeune " , tôt ou tard , se trouvera devant un choix à faire .

Nous vous proposons deux informations utiles :

- le guide NEYRET des Carrières (édition 92) qui récapitule toutes les "écoles" de France avec leurs caractéristiques depuis l'âge de 14 ans jusqu'aux études supérieures ; vous pouvez vous le procurer dans les librairies de Mennecy au prix de 145 F.

- une fiche analytique succincte sur les établissements secondaires de l'ES-SONNE et de la proche SEINE et MARNE ; nous avons adressé une demande d'information aux établissements PUBLICS et PRIVÉS , à partir du fichier minitel .Une première vague de 30 lettres réparties moitié/ moitié PUBLICS / PRIVÉS a donné 8 réponses du Privé sur 15 et0 réponse du Public sur 15 ; nous avons donc limité notre enquête au Privé et nous essaierons d'avoir toutes les réponses

L'information est donnée "brut" , telle que nous l'avons reçue , sans aucun jugement de notre part .

Procédure d'Inscription :

- demande par courrier ou par téléphone ,
- constitution du dossier de pré-inscription ,
- rendez-vous pour information réciproque ,
- remise du dossier d'inscription définitive ,
- confirmation de l'inscription à réception du dossier complet .

TARIFS : 91/92 mensuel
externat : 370 F (collège) et 337 F (lycée)
1/2 pension : 1018 F (collège) et 985 F (lycée)

internat : 1998 F (lycée)

Moyens d'accès :

- ligne B du RER-station Palaiseau Villebon + car scolaire

- ligne C du RER-station Massy Palaiseau + bus

- circuit de ramassage scolaire (non adapté à notre région)

Sports pratiqués : association sportive pour l'entraînement et la compétition.

Vie Sociale et Culturelle : Comité d'animation - activités extra scolaires - échanges avec l'étranger .

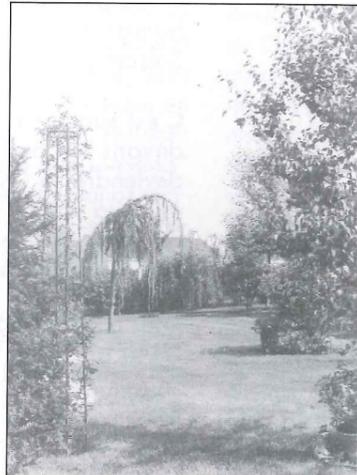
ces conseils sont offerts par
MON JARDIN
ma maison

LES PLAISIRS DU JARDIN

Au retour des vacances, votre jardin vous donne l'impression d'avoir été abandonné pendant des lunes, même si vos voisins ont eu la gentillesse d'arroser les massifs régulièrement. Un bon nettoyage des fleurs fanées, une tonte et une taille éventuelle vont lui redonner une allure pimpante.

■ PLATES-BANDES ET MASSIFS

La coupe de toutes les fleurs fanées va vous faire bénéficier, dans les semaines à venir, et surtout si le temps est clément (nous sommes en été jusqu'au 21 septembre!), de nouvelles floraisons chez les vivaces, les annuelles et les rosiers remontants. Coupez aussi les feuillages défraîchis. Votre jardin reprend déjà des couleurs. Mais c'est là que vous vous apercevez qu'au sol les mauvaises herbes, elles, se sont données du bon temps et ont tout envahi. Si la terre est sèche, attendez une bonne pluie ou



arrosez avant de commencer à désherber, ce sera plus facile. Travaillez à la binette.

■ LIFTING POUR LA PELOUSE

Si la tonte vous révèle beaucoup de zones pelées, faites à votre gazon quelques soins de beauté, il vous en récompensera. Vous pourrez louer un scarificateur et le passer sur la pelouse. Ne vous étonnez pas si ensuite, elle ressemble à un champ de bataille.

C'est normal car le scarificateur arrache des touffes. En faisant cela, il décroche la couche de mousse et gazon fané qui asphyxiait la pelouse. Quant au gazon sain, il peut prendre à nouveau ses aises et s'étaler.

Photo(s) de M. CLAUD

Aux endroits où les manques sont flagrants, il est préférable de ressemer. Grattez le sol, aérez, mettez en place un mélange de terre, sable et tourbe, lissez et ensemencez à raison de 30 g minimum par mètre carré (il faut laisser la part des oiseaux). Saupoudrez de terre très fine, roulez et arrosez. Demandez aux enfants de ne pas passer à ces endroits avant la levée.

■ POUPONNIERE POUR L'HIVER

Profitez de septembre pour faire des boutures de vos fleurs préférées (géraniums, fuchsias, anémis, impatiens) ou des sujets dont vous avez besoin pour rajeunir la haie (troëns, berbérifs, ifs, lauriers-cerises). Même si le gel opère cet hiver, vous aurez sauvé un certain nombre de ces sujets.

Prélevez des tronçons de tige (5 à 12 cm selon la nature de la plante) ou des rameaux latéraux sur les arbustes. Débarrassez-

les des trois quarts de leur feuillage à partir de la base. "Habillez" (coupez) les deux ou trois feuilles restantes sur la moitié de la hauteur pour éviter l'évaporation.

Les récipients à employer sont les mini-serres en plastique avec couvercle transparent que vous trouvez dans toutes les jardinerie. Remplissez d'un mélange de sable et de tourbe ou de Vermiculite et de tourbe. Trempez les bases des boutures dans de la poudre d'hormones et mettez-les en terre.

Un arrosage très abondant doit suivre immédiatement. Recouvrez et laissez dans l'ambiance humide régulièrement entretenue pendant 45 à 60 jours. Les boutures réussies seront celles qui sont

semblables à ce que vous avez planté deux mois plus tôt. Il vous suffira alors de les conserver jusqu'au printemps comme des plantes d'intérieur. Mettez des étiquettes.

■ FLEURS SÉCHÉES

C'est le moment de préparer des bouquets d'hiver. Achillées jaunes, bruyères, chardons et immortelles se conserveront simplement en les suspendant la tête en bas dans un endroit aéré. Si vous souhaitez garder de belles boules d'hortensias ou des delphiniums, faites-les tremper (la tige) quelques jours dans la glycérine avant de les suspendre comme précédemment.

Et, si vous n'êtes pas satisfait du résultat, n'hésitez pas à vous rendre aux prochaines Foires aux plantes de notre région (Courson : 16 au 18 octobre, St-Jean de Beauregard début Novembre) : vous pourrez en acheter de superbes.

■ SOINS

C'est le moment de redonner de l'engrais organique à vos plantations. Continuez à traiter contre les pucerons, les limaces (en utilisant des produits qui contiennent un répulsif pour protéger vos animaux domestiques) et passez un produit anti-oïdium sur vos asters.



DIMANCHE 13 SEPT - 14H

VENEZ NOMBREUX A MILLY LA FORET
ENCOURAGER L'EQUIPE DE MENNECY

Des entrées gratuites sont à votre disposition chez les sponsors officiels (à Mennecy - Fillin - Harnois - Lemesle - Nivot)

L'HISTOIRE DE LA GYMNASTIQUE DE L'ANTIQUITE A NOS JOURS

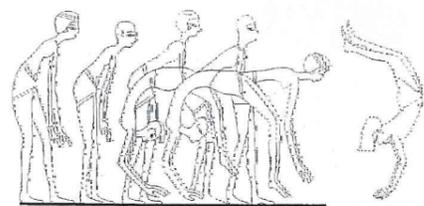
Dirigeants, entraîneurs, sportifs sommes contraints de nous centrer presque exclusivement sur la "technique", en oubliant la dimension culturelle de ce sport. Les impératifs des calendriers et des compétitions en sont essentiellement la raison.

Une courte étude de l'histoire de la Gymnastique Sportive nous fera réaliser que la compréhension de nombre d'aspects actuels passe par cette étude historique, tant il est vrai que tout organisme reste profondément marqué par ses origines pour des périodes souvent très longues.

■ DE L'ANTIQUITE AU XIX SIECLE

De la Gymnastique que nous connaissons actuellement, nous trouvons dans l'Antiquité, la trace de deux agrès : le SOL et le CHEVAL. Mais si la pratique avait quelque ressemblance avec ce qui se fait aujourd'hui, l'esprit qui y présidait était totalement différent.

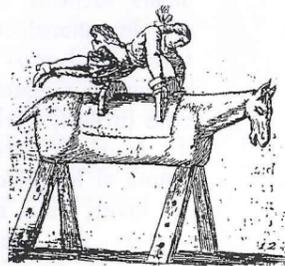
La Gymnastique au Sol était au départ pratiquée dans le cadre de danses sacrées et c'est peu à peu que l'acrobatie s'est dégagée de la danse pour



devenir une activité à part entière qui passera dans le domaine des saltimbanques en Egypte, en Grèce, à Rome puis dans tous les pays européens du Moyen-Age (et probablement d'Asie). C'est traditionnellement que l'on situe en

476 après J-C. la fin de l'Empire Romain et que se termine ce que l'on appelle l'Antiquité. Le Moyen-Age va lui succéder jusqu'en 1453.

D'une richesse incomparable, les civilisations antiques nous ont apporté l'essentiel d'une technique acrobatique qui ira en se perfectionnant au cours des âges, transmise oralement de maître à disciple - car aucun écrit technique n'a semble-t-il existé - jusqu'à ce que Tuccaro rédige un ouvrage "Trois dialogues de l'exercice de sauter et voltiger en l'air" paru en 1599. Ce livre est le premier du genre à nous donner une description complète et précise des exercices en usage au Moyen-Age dans



le milieu des saltimbanques.

Malheureusement, l'acrobatie au Sol va souffrir dès l'Antiquité d'un discrédit dû au fait qu'elle était pratiquée essentiellement par des esclaves, entretenus à cet effet pour distraire leurs maîtres. Au Moyen-Age le corps est ignoré par les chrétiens, il est même l'objet de sévices pour purifier l'âme. Dans ce contexte, les gens qui usent de leur corps pour accomplir des acrobaties extraordinaires, sont accusés d'être des suppôts de Satan. Jugée inutile et même nuisible, l'acrobatie au Sol sera rejetée par les précurseurs de l'éducation physique au 19e siècle et subira une éclipse jusqu'en 1930.

Un autre agrès prit naissance dans l'Antiquité : le Cheval de Bois. Il fut inventé par les Romains pour des raisons guerrières. L'équitation naissante ignorait la selle et les étriers ; il fallait trouver un moyen d'initier les novices à monter et descendre sans craindre les réactions de l'animal vivant.

Les prémisses de la voltige sur Cheval de Bois étaient posées et cette activité ira en se complexifiant durant tout le Moyen-Age avec l'usage intensif du cheval et l'apogée de la Chevalerie. Les 17e et 18e siècles verront fleurir un grand nombre d'ouvrages consacrés à la voltige sur Cheval de Bois, montrant à quel point celle-ci était devenue une discipline préparatoire importante.

Malgré les interdits dans lesquels le corps a été enfermé durant le Moyen-Age, un renouveau des exercices physiques s'est amorcé dès le 16e siècle par Rabelais et Montaigne. Il se poursuivra par les philosophes et éducateurs que sont Rousseau et Pestalozzi et les philanthropiniens (éducateurs humanistes) allemands Basedow, Salzmann et Guts Muths.

C'est surtout à ces derniers que nous devons les balbutiements de ce qui deviendra la Gymnastique aux Agrès qui sera ensuite développée et diffusée par Jahn, ses collaborateurs et ses disciples au cours du 19e siècle.

Mais jusqu'au 19e siècle, l'acrobatie au sol et la voltige sur cheval de bois ne constituaient qu'une infime partie des exercices physiques. De plus, la première ne concernait que les acrobates de cirque (qui prend naissance au 18e et était rejetée, comme nous l'avons vu, par des gens "bien pensants"; quant à la deuxième, elle était pratiquée surtout par les militaires, c'est ce qui explique qu'elle sera reprise comme moyen formatif par les systèmes "gymnastique" (au sens d'éducation physique) au 19e siècle.

■ LA GYMNASTIQUE AU XIX SIECLE DANS LE MONDE

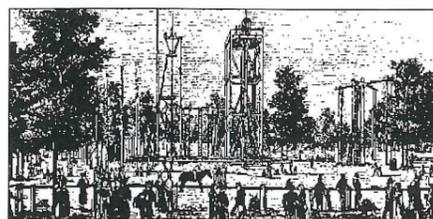
Amorcée par Basedow et Guts Muths, la gymnastique se développe en Allemagne, sous l'impulsion de Jahn qui fonde le premier "gymnase" (en plein air) à Berlin en 1811.

La méthode de Jahn dépasse le simple cadre corporel. Elle veut former les hommes capables de défendre leur

patrie. Le système comprend un ensemble d'activités physiques empruntées à divers domaines : marche, course, saut, lancer, équitation (et donc la voltige sur cheval de bois), sports de combat (lutte, puis boxe), escrime, jeux de balle, natation. Au sein de la voltige sur cheval de bois, Jahn distinguait le saut de cheval et le travail de type cheval d'arçon actuel. C'est pour renforcer la musculature des jeunes qui s'exerçaient à cet appareil que Jahn inventa les barres parallèles. C'est également dans cet esprit de "musculature" qu'il utilise une barre en bois destinée à effectuer des renversements et des rétablissements qu'il appelle "rech", en français "barre fixe".

Mais l'engagement trop politique de Jahn et sa gymnastique, qui devient pour certains, trop acrobatique, vont entraîner l'interdiction de cette école en Allemagne, de 1820 à 1842. Pendant cette période de "chasse aux sorcières" de nombreux gymnastes allemands émigrent dans le monde entier et contribuent à développer la gymnastique. Interdit en Allemagne, le mouvement va se poursuivre en Suisse et aboutira à la création de la Fédération Suisse en 1832, première Fédération de Gymnastique dans le monde. Celle-ci va organiser la même année la première fête fédérale, fête reprise annuellement par la suite.

A la fin du 19e siècle, le nombre des sociétés de Gymnastique dans la plupart des pays européens est tel qu'il en fait un mouvement social et politique sur lequel il faut compter. Les premières Fédérations Nationales suivent rapide-



ment l'exemple de la Suisse. Il faut souligner que cet essor n'est pas dû à des raisons "techniques". La Gymnastique d'alors est avant tout un système conçu pour pouvoir améliorer les qualités phy-

siques et morales des individus. En tant que tel, ce système s'inscrit parmi d'autres, comme un moyen de "régénérer" une population et de lui donner les forces suffisantes pour lutter contre les envahisseurs actuels ou futurs. Ainsi sont nés les divers mouvements dans les pays de l'Est.

Les gymnastes sont des gens engagés politiquement et ont donc subi les vicissitudes de l'histoire. Pourchassés pour leurs idées, ils sont souvent obligés de quitter leur pays et c'est ce phénomène qui a joué en faveur de l'expansion de la Gymnastique en Europe et dans le monde.

La fondation en 1881 de la Fédération Européenne de Gymnastique (qui deviendra la Fédération Internationale de Gymnastique en 1921) consacre le mouvement amorcé en Suisse. Elle répond à un besoin d'union et de fraternisation entre les Gymnastes. La France a joué un rôle important dans cette fondation, par l'intermédiaire de son Président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France, Charles Cazalet.

On peut penser que c'est aussi grâce à ce dernier que la Gymnastique est devenue sport de compétition. En effet, les dirigeants de la Gymnastique européenne dans leur ensemble, voyaient essentiellement l'éducation générale du corps à travers leur discipline. Ils étaient contre la sportivisation de la Gymnastique comme le prônait Pierre de Coubertin lorsqu'il rétablit les Jeux Olympiques à Athènes en 1896. Devant la ténacité de Cazalet et d'un grand nombre de Gymnastes, la Fédération Européenne s'incline et organise en 1903 à Anvers, le premier Tournoi International (qui s'appellera "Championnats du monde" à partir de 1934).

Ainsi s'amorce au début du 20e siècle une tendance "sportive", marquée par l'affrontement entre nations lors de compétitions, limitées d'abord à quelques pays européens puis aux U.S.A. et enfin à partir de 1962 au pays du monde entier. à suivre...

■ LE RUGBY S'OUVRE À TOUS

Le Rugby Club Menneçois vient de clôturer sa première saison par trois semaines de découverte du rugby auprès de 200 élèves de notre ville avec l'appui de leurs instituteurs.



Forts de l'enthousiasme que nous avons rencontré auprès d'eux, grâce à l'appui de la Municipalité (douches, vestiaires), nous poursuivons le développement de notre école de rugby, composée cette saison de 50 enfants, en étoffant l'encadrement d'un dirigeant et de quatre éducateurs supplémentaires.

Parallèlement, l'équipe seniors qui a fini sa saison par une brillante deuxième place au tournoi inter-club de Ballancourt et devant l'équipe locale, bénéficiera de la venue d'un entraîneur et de quelques joueurs d'expérience qui permettront de canaliser l'enthousiasme des trente Menneçois qui ont gaillardement défendu nos couleurs cette année, derrière leur dynamique Président, Didier MOULIN.

A partir du 8 septembre :
- entraînement de l'école de rugby au stade des Myrtilles le mardi à 17h30,
- entraînement des seniors au stade des Myrtilles le jeudi à 19h00.

Pour tous renseignements, contacter Mr ou Mme MOULIN au 64 57 28 26.

■ CLUB DE BASKET-BALL

Pour sa quinzième année d'existence, le club de Basket-Ball a compté 198 licenciés, se classant ainsi parmi les 10 pre-

miers clubs de l'Essonne. Toutes les catégories masculines et féminines étaient représentées dans le championnat départemental, soit 15 équipes.



Nous comptons renouveler cette formule la saison prochaine, en espérant que les équipes féminines soient plus étoffées, et que les efforts faits par nos entraîneurs en 1991-1992 donnent des résultats plus probants en championnat départemental et pourquoi pas en championnat régional.

Les entraînements auront lieu les lundis, mercredis et jeudis au gymnase du Parc de Villeroy, et les vendredis au gymnase du stade A. Rideau à partir du 10 septembre.

Venez avec vos papiers, la saison recommence très tôt : certificat médical pour les joueurs licenciés de la saison passée, certificat médical plus une photo et une fiche d'état civil pour les nouveaux joueurs.

Une séance d'inscription aura lieu le samedi 5 septembre : les horaires et le lieu seront précisés par voie d'affiches.

Les joueurs seniors et cadets s'entraînent depuis le 26 août à 20h30 au gymnase du Parc de Villeroy, pour préparer la coupe de France.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler :
Mme DUMEAU - Présidente
15, rue Raymond de MAREUIL
Tél. : 64 99 75 21

LES ARTS MARTIAUX À MENNECY

Le saviez-vous :

- Vous pouvez, de 6 à 66 ans, pratiquer, au DOJO du Parc de Villeroy :
 - . du judo,
 - . du karaté,
 - . de l'aïkibudo

au sein d'un club bien structuré, affilié aux Fédérations Nationales :

- . F.F.J.D.A. (judo),
- . F.F.K.A.M.A. (karaté),
- . F.F.A.A.A. (aïkibudo).



• Ces disciplines, aux valeurs morales et éducatives reconnues, sont enseignées par des professeurs compétents, diplômés d'Etat.

Une permanence assure durant tous les cours l'information et l'accueil des pratiquants.

• Le club dispose des équipements spécifiques nécessaires : tapis réglementaire de 200 m2, agrès, matériels de musculation, vidéo, littérature pédagogique. Il participe régulièrement aux compétitions officielles ou amicales.

• De nombreuses activités récréatives sont proposées chaque saison :

- . Spectacle en hiver dans une salle parisienne.

- . Sortie d'été dans un parc d'attraction.
- . Fête du club avec buffet.
- . Fête du Parc avec stand et démonstrations.
- . Arbre de Noël.
- . Pot des Vœux.
- . Championnats départementaux de judo.
- . etc...

Pour la saison 1992-1993

- Inscriptions :
 - . au Dojo Municipal les 10 et 11 septembre de 17h30 à 19h30,
 - . puis, durant les heures de cours.
- Reprise des cours :
 - . Karaté : 14 septembre
 - . Judo : 15 septembre
 - . Aïkibudo : 15 septembre.

• Conditions d'admission :

- . Age minimum :
 - Judo : 6 ans
 - Karaté : 7 ans
 - Aïkibudo : 15 ans
- . Certificat médical obligatoire, postérieur au 31 août, justifiant l'aptitude à la pratique des arts martiaux.
- . Une photo d'identité récente.

• Renseignements :

- . Président : Tél. 64 99 81 55
- . Permanence : Tél. 64 57 32 49 (durant la saison).

JUDO KARATE CLUB DE MENNECY
Dojo Municipal
Parc des Sports de Villeroy



ADRESSES UTILES

Médecins de garde : Tél. 64 57 33 33 La nuit en semaine entre 19 h et 8 h. Du samedi 12 h au lundi 8 h et jours fériés.	DATE	Pharmacies de garde Dimanche et jours fériés de 9h à 19h Lundi de 9h à 12h Rappelons qu'il y a toujours une pharmacie de garde à Corbeil	
DR LEON DR MARTIN DR DUJOLS DR MEJEAN DR MULLER DR PANNETIER DR PATIN	13 Septembre 20 Septembre 27 Septembre 4 Octobre 11 Octobre 18 Octobre 25 Octobre	LALU LARMANON LEROY LEVY DUCLAUX MOREL CHARPENTIER REGNAULT SONNIER	Mennecy Ballancourt Milly Mennecy Mennecy Maise Champcueil
Dentistes : Répondeur départemental de l'Ordre SOS vétérinaires : (nuit, dimanches et jours fériés) SAMU :	tél. : 69 21 20 44 tél. : 46 02 45 07 15	GENDARMERIE : POMPIERS : Gaz de France Secours : EDF-Secours : Eaux-Egoûts :	17 18 tél. : 60 88 22 40 tél. : 60 88 34 40 tél. : 60 88 24 28

Nouveaux numéros de téléphone de la MAIRIE

Appel Général	69 90 80 30
Secrétariat Général	69 90 80 50
Police Municipale, Cartes d'identité, Passeports	69 90 80 60
Scolarité	69 90 80 68

Serveur vocal de la Préfecture de l'Essonne à Evry

24 H / 24 H 69 91 92 00

Tous renseignements sur Cartes grises, Permis de conduire, Passeports.

BULLETIN D'ADHESION

"Vivre à Mennecy"

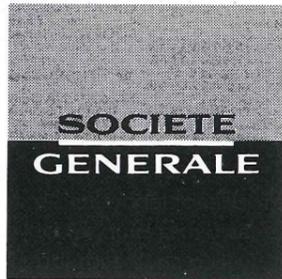
NOM PRENOM

ADRESSE

.....

.....

Bulletin à adresser avec un chèque de 150 F libellé à l'ordre de "Association Vivre à Mennecy" - 1, Bd de la Verville - 91540 Mennecy



*Economies d'Impôts :
Faites le plein de vos Avantages*

PLAN D'EPARGNE POPULAIRE

Intérêts totalement exonérés d'impôts ou cumul des avantages fiscaux du PEP et ceux d'une Assurance Vie

SICAV ET FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Abattements fiscaux
Plus-values en capital exonérées d'impôts à l'intérieur du seuil de cession

L'ASSURANCE VIE

Cumul des réductions d'impôts et exonération des droits de succession

L'IMMOBILIER LOCATIF

Déductibilité maximum des revenus fonciers grâce au montage financier simple et original "OPTIS"

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE NOS GUICHETS

MENNECY - 1, rue de la Croix Boissée

Tél. : 64 57 04 35

MENNECY - Centre Commercial de Villerooy

Tél. : 64 99 77 09

OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI



CONJUGUONS NOS TALENTS.

LA CLASSE 83 LES RETROUVAILLES

Dans le N° 21 d'avril nous avons publié un article sur une classe de collège, qui en 1983, a l'instigation de son professeur d'anglais M. Michel RESTIER, a effectué un stage aux U.S.A.



Ils étaient presque tous là, en ce samedi 27. Les absents (4) étaient de cœur avec nous, mais trop loin pour être présents, la jeune mariée je l'avais rencontrée l'après-midi. Xavier nous avait proposé de nous réunir à Los Angeles où il est cadre



en Climatisation, mais cela nous faisait un peu loin...

Florent, notre futur diplomate, était à la console afin de créer l'ambiance, mais la danse ne semble pas être le passe-temps favori de ces jeunes gens. Il faut dire qu'ils étaient bien trop occupés à discuter, à évoquer leurs souvenirs, leurs études respectives.

Même s'ils ne l'avouèrent pas, certains étaient un peu émus en revoyant le film super 8 que Florent avait transféré en vidéo, où Lionel notre éthiopate (à qui nous allons dorénavant tous confier nos problèmes de dos...) était déjà, en sortant de la visite du tribunal du "Nassau County" bardé de pin's et coiffé d'un walkman baladeur afin d'écouter sa musique favorite. Du monde médical, ils étaient deux, mais le groupe le plus nombreux c'est celui des ingénieurs (T.P., Informatique, Chimique, Agromonie...) et une polytechnicienne. Pour nos futurs voyages, Jérôme, pilote à Air France, pourra nous convoyer avec la bienveillance de Cécile hôtesse ; leurs enfants, Isabelle, enseignante, pourra s'en charger, les problèmes de contentieux, Laurence s'en chargera avec Marie-Laurence avocate, notre argent (s'il nous en reste !) Pascal, le fera fructifier... Enfin, ce petit monde a connu une très belle réussite. C'est en 1982 que je les ai rencontrés en 4ème, je les ai suivis en 3ème, j'étais leur professeur principal. Pendant un an et demi, nous avons préparé cet échange avec la Junior High School à Long Island, les élèves étaient répartis sur trois villes :



VANTAGH - MASSAPEQUA et LEVITOWN. Les civilisations anglaises et américaines mêlées aux cours normaux basés sur de nombreuses vidéos avec les motivations du voyage, aucun ne voulait rester pantois devant son correspondant et les progrès furent étonnants. L'anglais n'a plus été un problème pour la suite de leurs études, et chacun connaît l'importance de l'anglais, lorsque comme eux, l'on brigue des postes de responsabilité. (A ce propos, on me pose souvent des questions à propos des séjours linguistiques, cela pourrait constituer un prochain article). La soirée s'est terminée par l'échange des adresses, des numéros de téléphone, les futurs conjoints et conjointes avaient fait connaissance de leurs nouveaux amis. Nous nous sommes séparés en nous fixant le prochain rendez-vous... le 27 Juin 2002, avec leurs enfants...

Michel RESTIER

HOMMAGE A UN PROF - LETTRE REÇUE D'UN ELEVE

Tout le monde redoutait un peu cette soirée ; ces presque "10 ans après". Mais tout s'est si bien passé que les participants ont préféré la passer à discuter qu'à danser. Ce qui restera malgré tout au-dessus du reste est la joie rayonnante de Michel RESTIER tout au long de cette soirée ; grâce à lui, on aura enfin su (mais après 5 ans hors du "système scolaire") que les profs ont une âme (non, là je rigole... on regrette finalement toujours ses profs). Je tenais donc à vous remercier ainsi qu'Armelle qui a eu bien du courage à toaster et préparer "l'intendance alimentaire" pour 20/25 jeunes affamés.

Florent BAUDERE

WANTED



LAMOURA OU ONNION ?

Dans les années 70, les premières classes de neige partaient pour le centre de vacances de LAMOURA, puis ensuite pour varier les plaisirs ou absorber les effectifs, dans un chalet plus convivial à ONNION.

A cette époque, il ne manquait pas d'enseignants volontaires pour encadrer les enfants dans ces séjours révélateurs de personnalités sans papa et maman.

La banalisation des sports d'hiver, la course au confort et le vieillissement des classes d'âges ont au fil du temps émoussé les motivations pour ces expériences communes.

"Vivre à Mennechy" a choisi pour ce numéro de septembre une classe de CM2 de l'école des Myrtilles correspondant approximativement à l'année de création du premier numéro de "Vivre à Mennechy".

L'institutrice était Madame LABORDE et les enfants auraient maintenant 26/27 ans.

Si vous vous reconnaissez sur la photo, écrivez au journal qui se propose d'organiser les retrouvailles et si possible avec autant de succès que la classe de Monsieur RESTIER aux USA dont vous avez le compte rendu ci-après.

AVIS DE RECHERCHE

Recherchons filles et garçons pour notre rubrique : "LORSQUE LA VALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES...".

Vous êtes Menneçois, vous n'avez ou n'aviez pas 21 ans et pourtant vous avez déjà vécu une situation exceptionnelle pour votre (jeune) âge, fruit de votre courage ou de vos dons.

- Etudes, Profession, Technologie, Culture, Arts, Sports, etc...

Vous êtes ou vous connaissez quelqu'un dans ce cas. Alors, faites le savoir en adressant un petit courrier à "Vivre à Mennechy" - 1, bd de la Verville - 91540 MENNECHY.

Nous souhaitons ainsi rassembler tous ceux et celles, qui chacun dans leur domaine ont inscrit leur nom dans le chapitre des performances, pour la joie et la fierté de tous.